



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est tenue le
lundi 9 mars 2020 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : M. David Ferguson, maire
M. Lucien Leblanc, conseiller
M. Francis Levesque, conseiller
M. Bertrand Breton, conseiller
Mme Mélanie Côté, conseillère

Étaient absents : Mme Chantal Lebel, conseillère
M. Daniel Charest, conseiller

Quorum : le quorum est constaté.

M. David Ferguson, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2020 - 03 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption du procès-verbal du 10 février 2020
4. Suivi du procès-verbal
5. Administration
 - 5.1. Liste des comptes payés - février 2020
 - 5.2. Présentation des comptes à payer - février 2020
 - 5.3. Rapport de trésorerie - février 2020
 - 5.4. Nouveaux élus - Liste des donateurs et déclaration des intérêts pécuniaires
6. Rapport d'activités du maire et des conseillers
 - 6.1. Rapport d'activité du maire
 - 6.2. Rapport d'activité des conseillers
7. Correspondance
 - 7.1. URLS - Adhésion
 - 7.2. CREGÎM - Adhésion
 - 7.3. Mme Émilie Novalès - Présentation campagne SR
 - 7.4. MTQ - Programmation de travaux
 - 7.5. Députée fédérale Lettre TECQ
8. Cellulaire - Maire
9. Employés saisonniers
10. Révision Règlements d'urbanisme
11. Nomination du représentant au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure
12. Nomination du représentant de la municipalité Politique familiale municipale et Municipalité Amie des Aînés
13. Formation attractivité municipale
14. Salle communautaire
15. Varia
 - 15.1. Projet de belvédère -----
 - 15.2. Mini maisons -----
16. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 9 mars 2020 soit accepté tel que présenté.

2020 - 03 - 002 Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

Résolution n° 2020 - 03 - 003 Adoption du procès-verbal du 10 février 2020

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le procès-verbal de la séance du 10 février 2020 soit adopté tel que présenté.

2020 - 03 - 004 Suivi du procès-verbal

Le suivi du procès-verbal est présenté, discuté et réglé.

2020 - 03 - 005 Administration

2020 - 03 - 005 - 1 Liste des comptes payés - février 2020

Les comptes payés au mois de février 2020 sont révisés et acquiescés pour un montant total de 35 572,75 \$.

Résolution n° 2020 - 03 - 005 - 2 Présentation des comptes à payer - février 2020

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Leblanc
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
DONALD LEBOURQUE	157.50
DÉCORATION BÉATRICE	160.94
EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC.	70 343.34
GISÈLE LAVOIE	60.00
JEAN-GUY CYR INC.	684.97
JEAN-LUC LANDRY	183.75
J.M.ARSENAULT	5 967.24
MUNICIPALITÉ DE MATAPÉDIA	3 157.54
MRC D'AVIGNON	1 899.48
MRC D'AVIGNON	375.85
MRC D'AVIGNON	116.87
MRC D'AVIGNON	126.58
MRC D'AVIGNON	8.00
MRC D'AVIGNON	233.33
MUNICIPALITÉ DE POINTE-À-LA-CROIX	16 201.80
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE QUÉBEC	297.90
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE	737.50
SÉTIC - LOUIS PASCAL LAFOREST	491.52
TELUS	133.24
VISA DESJARDINS AFFAIRES	51.95
VISA DESJARDINS AFFAIRES	37.81
VISA DESJARDINS AFFAIRES	16.66
VISA DESJARDINS AFFAIRES	68.00
VISA DESJARDINS AFFAIRES	44.00
VISA DESJARDINS AFFAIRES	59.49
Total à payer	101 615.26

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au 09 mars 2020.

Hervé Esch

Directeur général et secrétaire-trésorier

2020 - 03 - 005 - 3 Rapport de trésorerie - février 2020

Le rapport de trésorerie est présenté tel que suit :

Solde d'ouverture	février 2020	68 259.20
<u>Revenus</u>		12 946.20
Taxes municipales	6 848.57	
Transferts reçus	-	
Autres revenus	6 097.63	
<u>Dépenses</u>		- 45 881.69
Fournisseurs	16 517.22	
Salaires et cotisations	18 862.02	
Autres dépenses	10 428.70	
Frais bancaires	73.75	
Solde de clôture	février 2020	<u>35 323.71</u>
Évolution	février 2020	- <u>32 935.49</u>

2020 - 03 - 005 - 4 Nouveaux élus - Liste des donateurs et déclaration des intérêts pécuniaires

Faisant suite aux résultats des élections partielles des 23 février 2020 et 29 mars 2020, les déclarations des intérêts pécuniaires des élus et les listes des donateurs et rapport de dépenses des nouveaux élus, soit M. David Ferguson, maire, M. Daniel Charest, conseiller poste 1 et Mme Mélanie Côté, conseillère poste 6, sont déposées au conseil.

2020 - 03 - 006 Rapport d'activités du maire et des conseillers

2020 - 03 - 006 - 1 Rapport d'activité du maire

M. David Ferguson fait une mise à jour sur la réunion relative à la planification stratégique de la MRC d'Avignon le 24 février 2020 à Pointe-à-la-Garde.

2020 - 03 - 006 - 2 Rapport d'activité des conseillers

Pas d'activité particulière à signaler.

2020 - 03 - 007 Correspondance

Résolution n° 2020 - 03 - 007 - 1 URLS - Adhésion

CONSIDÉRANT QUE la proposition d'adhésion de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Mélanie Côté.

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 76,00 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle ;

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est délègue Mme Mélanie Côté pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport.

Résolution n° 2020 - 03 - 007 - 2 CREGÎM - Adhésion

CONSIDÉRANT QUE la proposition d'adhésion du Conseil régional de l'Environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM) ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est adhère au Conseil régional de l'Environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM) et qu'elle engage une somme de 75,00 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle.

Résolution n° 2020 - 03 - 007 - 3 Mme Émilie Novalès - Présentation campagne SR

CONSIDÉRANT la proposition de Mme Émilie Novalès d'utiliser son expérience dans la campagne Solidarité Ristigouche dans son processus d'accréditation en relations publiques ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est se dit en accord avec cette démarche telle que présentée et souhaiterait recevoir une copie du document d'analyse correspondant.

2020 - 03 - 007 - 4 MTQ - Programmation de travaux

La programmation de travaux du Ministère des Transports du Québec est présentée pour information.

Résolution n° 2020 - 03 - 007 - 5 Députée fédérale Lettre TECQ

CONSIDÉRANT les modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023 ;

CONSIDÉRANT QUE les modalités d'admissibilités prévoient au point 3.1 que : "Excluant ceux à vocation culturelle, communautaire ou sportive, les bâtiments municipaux ne sont pas admissibles dans le cadre de la TECQ 2019-2023. C'est le cas, notamment, des bâtiments de type hôtel de ville, préfecture, bureau d'arrondissement, caserne de pompiers, poste de police, garage municipal, entrepôt municipal et abri pour abrasifs" ;

CONSIDÉRANT QUE ces mêmes projets étaient admissibles dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018 ;

CONSIDÉRANT QUE ces nouveaux critères d'admissibilité handicape fortement la municipalité dans sa possibilité de mener à bien son développement et de pouvoir ainsi répondre aux exigences de plus en plus nombreuses en matière de sécurité, d'urbanisme et de services publics ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Leblanc

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est demande au Gouvernement fédéral de bien vouloir revoir les critères d'admissibilité dans le cadre du Programme TECQ 2019-2023 afin de revenir à ceux prévus dans le programme 2014-2018.

Résolution n° 2020 - 03 - 008 Cellulaire - Maire

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est prenne à sa charge la moitié du forfait de téléphone cellulaire de M. David Ferguson, maire, pour son utilisation professionnelle dans le cadre de ses fonctions.

Résolution n° 2020 - 03 - 009 Employés saisonniers

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche partie Sud-Est accorde à Mme Gisèle Lavoie un volume de travail de 560 heures au taux horaire de 15,30 \$ pour la saison printemps-été-automne 2020 en tant que préposée aux aménagements paysagers de la municipalité ;

QUE la municipalité du canton de Ristigouche partie Sud-Est indexe le salaire de M. Serge Ouellette, préposé à l'entretien des infrastructures municipales, de 2 % pour un taux horaire de 20,40 \$.

Résolution n° 2020 - 03 - 010 Révision Règlements d'urbanisme

CONSIDÉRANT la démarche commune des municipalités d'Escuminac, Pointe-à-la-Croix, Ristigouche-Partie-Sud-Est, Matapédia, Saint-André-de-Restigouche, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-François-d'Assise et L'Ascension-de-Patapédia en matière d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Mme Lyne Latouche relative à la révision et la modernisation du plan d'urbanisme et de ses règlements de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est en coordination avec les 7 autres municipalités ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est donne son accord de principe de participer à la démarche coordonnée des 8 municipalités dans le cadre de la révision et la modernisation du plan d'urbanisme et de ses règlements ;

QU' afin de pouvoir analyser l'offre de service de Mme Latouche, la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est désire recevoir plus informations sur le profil professionnel de la consultante, tel que curriculum vitae et expériences passées dans ce genre de démarches ;

QU' afin de respecter le règlement relatif à la gestion contractuelle en vigueur dans la municipalité, qu'au moins une autre soumission soit reçue pour mener à bien ce projet.

Résolution n° 2020 - 03 - 011 Nomination du représentant au sein du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure

CONSIDÉRANT la constitution de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure ;

CONSIDÉRANT l'entente signée du 12 novembre 2019 entre vingt-trois (23) municipalités des territoires des MRC d'Avignon et de Bonaventure (« l'Entente ») ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure sera formé d'un délégué de chacun des conseils municipaux signataire de l'Entente, le tout, tel que fixé dans l'Entente et conformément aux articles 585 et suivants du *Code Municipal* ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est nommé par la présente M. David Ferguson, maire, à titre de délégué de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure et que M. Lucien Leblanc, conseiller, soit nommé comme substitut.

2020 - 03 - 012 Nomination du représentant de la municipalité Politique familiale municipale et Municipalité Amie des Aînés

Le point est reporté à une séance ultérieure du conseil municipal.

2020 - 03 - 013 Formation attractivité municipale

Le point est reporté à une séance ultérieure du conseil municipal.

Résolution n° 2020 - 03 - 014 Salle communautaire

CONSIDÉRANT l'offre de service de Plan Zari relative au projet d'aménagement et rénovation de la Salle communautaire du Centre F.P. Adams ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accepte cette offre de service au montant de 3 400,00 \$ avant taxes telle que présentée.

2020 - 03 - 015 Varia

2020 - 03 - 015 - 1 Projet de belvédère

Des discussions ont lieu autour d'un projet de belvédère étudié par le Comité de Développement local de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

2020 - 03 - 015 - 2 Mini maisons

Des discussions ont lieu autour d'un projet de mini maisons étudié par un entrepreneur privé sur une propriété sur le territoire de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

Résolution n° 2020 - 03 - 016 Levée de l'assemblée

À 20h20, M. Lucien Leblanc propose de lever la séance.
Accepté.

David Ferguson
Maire suppléant

Hervé Esch
Directeur général et secrétaire-trésorier